

Retour de l'éducation à la sexualité en milieu scolaire

Par Annie-Claude Fafard, agente de planification, de programmation et de recherche

Les apprentissages en éducation à la sexualité en contexte scolaire sont obligatoires à compter de l'année 2018-2019. Que veut-on dire exactement par éducation à la sexualité? Quels sont les contenus présentés? Comment ces apprentissages seront-ils déployés?

La sexualité est au cœur de l'identité de chaque personne, de sa relation avec l'autre, de son épanouissement et de son bien-être. La sexualité ne se limite pas aux organes génitaux et aux relations sexuelles. Elle est surtout ce que l'on est, c'est-à-dire ce qu'on ressent, ce qu'on pense, ce qu'on vit dans son corps et dans ses relations tout en étant concerné par ce qui se passe dans son environnement social.

L'éducation à la sexualité fait la promotion d'une vision globale et positive de la sexualité. Elle permet non seulement d'acquérir des connaissances, mais aussi de développer des attitudes et des comportements respectueux et égalitaires. Elle s'appuie sur des valeurs telles que l'égalité des femmes et des hommes, le respect de la diversité, le respect de l'intégrité physique et psychique, le sens des responsabilités et le bien-être.

Le déploiement des apprentissages en éducation à la sexualité en contexte scolaire est une initiative du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) et par le fait même, sous la responsabilité des commissions scolaires de notre région. En ce sens, chaque niveau scolaire recevra de 5 à 15 heures d'éducation à la sexualité par année. Des contenus spécifiques sont obligatoires tant pour le primaire que pour le secondaire et sont disponibles au préscolaire pour les milieux qui souhaitent les offrir. Les thèmes abordés sont variés, allant de la connaissance du corps, de l'image corporelle, des stéréotypes sexuels aux sentiments amoureux et bien d'autres. Les contenus ont été choisis de façon à répondre aux besoins des enfants et des adolescents et à respecter leurs stades de développement. Ils sont répartis par thèmes :

- Globalité de la sexualité;
- Croissance sexuelle humaine et image corporelle;
- Identités, rôles, stéréotypes sexuels et normes sociales;
- Vie affective et amoureuse;
- Agression sexuelle, violence sexuelle;
- Agir sexuel;
- Grossesse et naissance;
- ITSS et grossesse.

Plus spécifiquement, au primaire, les enfants apprennent graduellement à se connaître, à être bien avec leur corps et leur identité. Ils prennent conscience des repères disponibles quant aux façons d'être et de s'exprimer de même que des stéréotypes sexuels envers les filles et les garçons. Ils apprennent à interagir avec leur entourage et à s'entraider, à résoudre des conflits. Vers la fin du primaire, les thèmes de la puberté et des changements physiques et psychologiques qui l'accompagnent sont abordés.

Au secondaire, les adolescents vivent plusieurs événements importants par rapport à la sexualité : ils consolident leur identité, prennent conscience de leur orientation sexuelle et ont leurs premières relations amoureuses. Ils expérimentent progressivement des comportements sexuels et développent leur capacité d'intimité. Ils sont également exposés à plusieurs sources d'information sur la sexualité. Les contenus ont pour objectifs de permettre aux élèves d'avoir une vision positive de la sexualité et de comprendre ce qui favorise une sexualité saine, épanouissante et sécuritaire, dans le respect de soi et des autres.

La Direction de santé publique des Laurentides assure un soutien aux commissions scolaires de la région pour le déploiement des apprentissages obligatoires en éducation à la sexualité : que ce soit le soutien aux animations d'activités en classe auprès des élèves

(plus spécifiquement lié aux thèmes des changements dus à la puberté et à la prévention des ITSS et des grossesses), la formation des intervenants scolaires sur des thèmes variés, les actions de lutte à l'homophobie, l'accessibilité économique et physique au condom, sans oublier les services offerts en contexte scolaire de types clinique jeunesse (contraception, dépistage ITSS, vaccination). Différents partenaires communautaires sont aussi impliqués, à différents niveaux, selon les offres de services des organismes et les contextes de chaque milieu.

Pour consulter le tableau synthèse des thèmes abordés à chaque niveau scolaire :

http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/education/adaptation-scolaire-services-comp/EDUC-Apprentissages-Sexualite-TableauSynthese.pdf

PAMII

En suivi du B.R.I.L. de septembre 2018 portant sur *Le programme d'accès au matériel d'injection et d'inhalation dans les Laurentides*, voici, en complément d'information, une référence à connaître :

- Trouver un centre d'accès au matériel d'injection (CAMI) au : <http://sante.gouv.qc.ca/repertoire-ressources/cami/>

Cette adresse Internet est utile aux personnes qui font usage de drogues par injection ou inhalation. Ce site permet d'identifier facilement, par géolocalisation, les ressources les plus près qui offrent du matériel de protection contre les ITSS.

Nouvelle parutions

1. L'effet du traitement des personnes vivant avec le VIH sur le risque de transmission sexuelle de l'infection

En octobre 2018, la Direction générale de la santé publique du MSSS émettait sa position basée sur une revue des données probantes et un consensus scientifique à l'effet qu'il n'y a **aucune preuve de transmission de l'infection par le VIH pendant les relations sexuelles orales, vaginales ou anales sans condom** :

- lorsque la personne vivant avec le VIH prend un traitement antirétroviral tel que prescrit; et
- que sa charge virale, mesurée par des analyses consécutives de laboratoire tous les quatre à six mois, se maintient à moins de 200 copies par millilitre de sang.

Dans le contexte où ces deux conditions sont respectées, le risque de transmission est négligeable.

La position complète est consultable au : <http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2018/18-334-01W.pdf>

Source : Direction générale de la santé publique

2. Portrait des infections transmissibles sexuellement et par le sang (ITSS) au Québec : année 2017 et projections 2018

À consulter au : <https://www.inspq.qc.ca/publications/2471>

Pour information ou pour s'abonner au bulletin,
veuillez communiquer avec
le secrétariat ITSS au 450 436-8622, poste 70517

Ce bulletin est aussi disponible à l'adresse suivante :
<http://www.santelaurentides.gouv.qc.ca/en/a-propos-de-nous/documentation/publications-organisationnelles/bulletin-regional-itss/>

Publication : Direction de santé publique
1000, rue Labelle, bureau 210
Saint-Jérôme (Québec) J7Z 5N6
Coordination : Diane Lambert, médecin-conseil
Collaboration : Équipes ITSS et maladies infectieuses
Mise en page : Suzanne Nadon, agente administrative

ISSN 1911-8732 (Imprimé)
ISSN 1911-8740 (En ligne)

Centre intégré
de santé
et de services sociaux
des Laurentides
Québec